



Gouvernance OSIRIS

Compte rendu de la rencontre du 5 mai avec la direction générale

La Cfdt et le SNUITAM FSU ont souhaité rencontrer la direction générale de l'établissement afin de lui faire part des interrogations du personnel suite à la nouvelle organisation mise en place.

Nous avons pu aborder les différents aspects de la question (Humain, organisationnel et fonctionnel).

La première question évoquée concerne la raison du choix d'une direction de programme externe ? Son coût ? Sa durée d'intervention ?

Réponse de la direction : Le choix d'un intervenant externe s'est imposé puisque l'ASP a été mise en cause. Il s'agit d'une structure de crise qu'il a fallu mettre en place rapidement. Le Directeur de Programme est rattaché directement au PDG. Il fait le lien entre tous les acteurs. Il a vocation à transcender les structures. Cette prestation (une de plus !) à un coût élevé : pour 2016 le ministère a alloué un budget de 10 millions d'euros dont les 3/4 pour le RDR3 (comprenant la facture de CGI et de la direction des programmes). Nous n'avons pas eu précisément la part de la DP !

Concernant la durée de cette intervention, pour l'instant pas de date définie. Elle sera maintenue tant que persistera une pression politique et jusqu'à retour à un fonctionnement normal.

ASPECT HUMAIN

La réorganisation du service SAMOA OSIRIS déstabilise les agents tant sur le plan managérial (changement de responsable hiérarchique) que fonctionnel (demande aux agents de se positionner sur des responsabilités de pôles transverses). Cela provoque une situation de stress. Les agents ne savent plus ce qu'on attend d'eux. Les entretiens individuels n'ont pas apporté de réponses à toutes leurs questions.

- ⇒ Pour la Direction, les questions ne doivent pas être éludées, même si certaines réponses devront être différées. La Direction n'a pas souhaité imposer une nouvelle répartition des fonctions de manière autoritaire. Elle a préféré instaurer un dialogue, ce qui retarde d'autant la visibilité sur la répartition finale des fonctions.
- ⇒ En ce qui concerne les contrats CDD, le Secrétariat général s'engage à faire le maximum pour respecter le délai de préavis sur le renouvellement des contrats.

ASPECT ORGANISATIONNEL

Les Organisations Syndicales alertent sur le fait que, les fonctions de directeur des Opérations et Chef de service SAMOA étant assurées par un seul agent, le volume de travail semble disproportionné.

- ⇒ Pour assurer sereinement les 2 missions, la direction précise que les nouveaux postes suivants permettront d'appuyer et décharger la directrice des Opérations :
 - Responsable Administratif et Financier (poste en instance de publication),
 - Adjoint au chef de Service SAMOA, chef du secteur Projet (poste ouvert en cours de recrutement),
 - Chef de service instrumentation/outils et opérationnel DR, sous l'autorité de la DO

Les Organisations Syndicales constatent un manque de visibilité sur le contour des postes des 2 chefs de secteur.

- ⇒ La direction confirme qu'à ce jour certaines missions sont encore à préciser et que le périmètre des secteurs est en cours de réflexion.
- ⇒ Concernant l'agent IPEF actuellement en stage, il s'agit d'un stage classique de fin de parcours. Suite à cette formation, l'agent se positionnera sur des postes ouverts, dont 2 postes proposés par l'ASP qui est intéressé par son éventuel recrutement.

Les Organisations Syndicales insistent sur la nécessité d'une bonne communication entre tous les acteurs.

- ⇒ D'accord avec ce constat, le DDRP précise qu'une animation d'un réseau d'experts DR a démarré.

ASPECT FONCTIONNEL

Nous avons aussi constaté que l'organisation hiérarchique actuelle était parfois court-circuitée dans les échanges entre la Direction des Programmes et les agents

- ⇒ La direction est tout à fait d'accord pour que la hiérarchie soit systématiquement intégrée dans les sollicitations et échanges.

La mise en place, au plus vite, d'un organigramme fonctionnel a été demandée pour clarifier cette nouvelle organisation, ainsi qu'une procédure d'accompagnement au changement.

- ⇒ La direction est d'accord sur le principe mais précise qu'il faut bien le réfléchir sur le long terme. Un point sera fait au Comité d'Etablissement du 20 juin prochain.
- ⇒ Concernant la place du SADRP dans cette réorganisation, il nous a été précisé que ce service gardait toute sa légitimité.